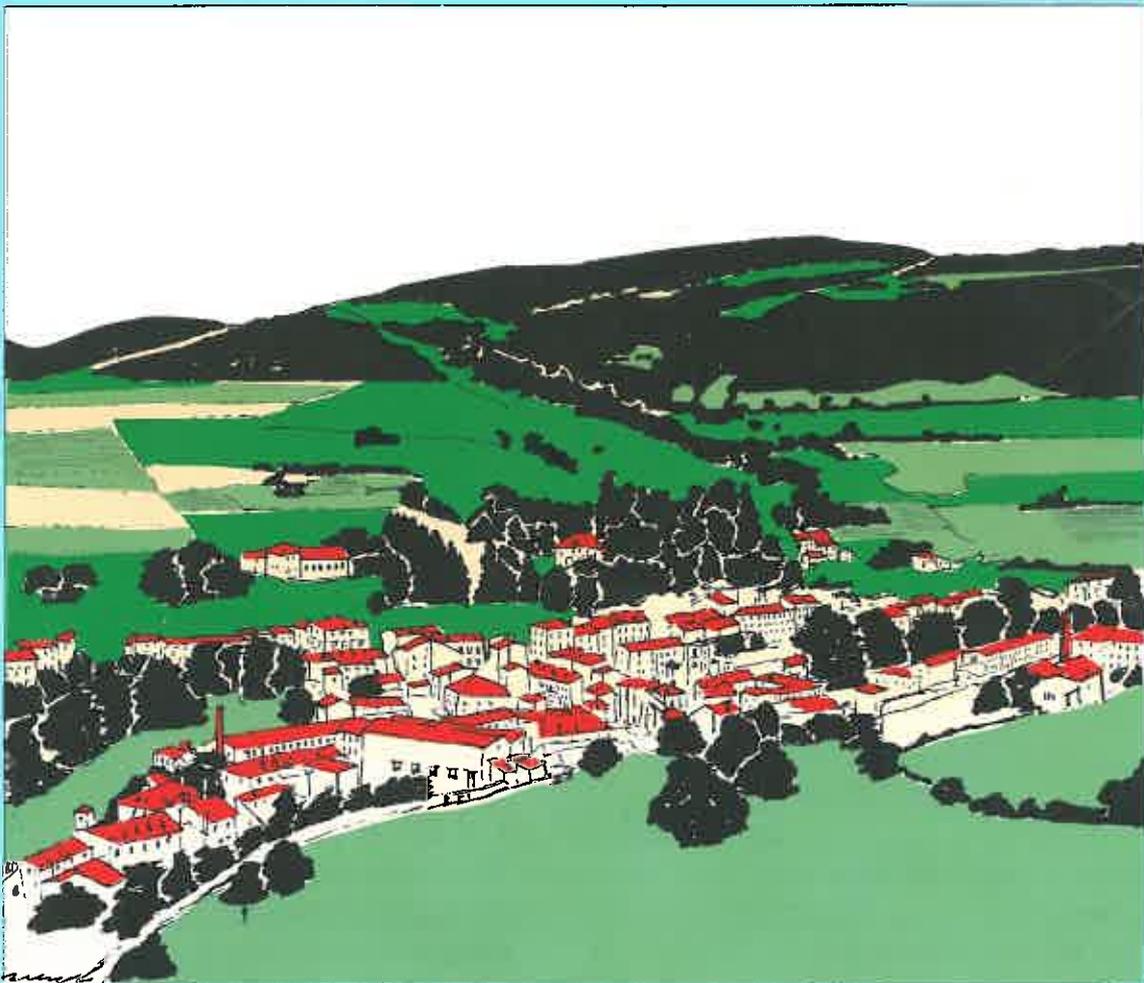


SAINT JULIEN MOLIN-MOLETTE

LOIRE - PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT



Bulletin municipal

Automne 1989

St-Julien au début du siècle... un jour de foire...



Cliché DUSSUC

S O M M A I R E

Le Mot du Maire	3	— Gymnastique volontaire	10
Présentation du Conseil Municipal	4	— Sou des Ecoles publiques	11
Organisation des Commissions	6	— Club des Anciens	11
Commission des Finances	7	— Aides familiales rurales	12
Commission économique	7	— L.A.C.I.M.	12
Commission Urbanisme et Logement	8	— Bibliothèque pour tous	12
Commission Relations publiques	8	— Groupe choral	13
Les Associations :		— Anciennes élèves de l'Ecole privée	13
— Syndicat d'Initiative	9	— Jumelage Mouthe-St-Julien	13
— Sporting-Club pirailon	9		
— Espérance Basket	10	Les nouvelles classes de l'école publique	14
— Karaté-Club	10	Calendrier des Fêtes de l'automne-hiver	16

Voici donc le premier bulletin municipal de l'équipe, largement renouvelée et rajeunie, sortie des élections municipales de ce printemps.

C'est pour moi l'occasion de souligner que depuis longtemps, les électeurs de Saint-Julien n'avaient, en un seul tour de scrutin, porté la majorité de leurs suffrages sur les candidats d'une seule et même liste.

L'occasion m'est donc offerte, et je suis confus du retard que je prie d'excuser, d'adresser mes remerciements à toutes celles et à tous ceux qui par leur suffrage nous ont accordé leur confiance.

A ceux qui, candidats, n'ont pas été élus, je m'autorise à dire que leur engagement a permis un plus large débat, signe d'une démocratie locale bien vivante.

Votre Conseil Municipal s'est structuré en un certain nombre de commissions qui vous sont présentées dans le présent bulletin.

Pilotée par l'un des adjoints où par un conseiller, il appartient à chacune d'elles de réfléchir et de proposer, au Maire et au Conseil Municipal, les orientations qu'elles estiment profitables.

Pour ne citer, dans mon propos, que la Commission de l'Urbanisme et du Logement, l'étude d'un plan à moyen terme de l'aménagement du village fera l'objet d'une programmation des travaux à effectuer. Pour ce faire la collaboration des services de la Direction de l'Équipement et du Service d'Architecture du Parc du Pilat lui est acquise.

Une présentation du dit plan pourrait constituer l'un des éléments d'une assemblée ouverte à tous dans le courant de 1990.

Ainsi serait tenue la promesse d'une plus large information pour une meilleure compréhension de la vie communale.

Marcel THIOLLIÈRE

LE CONSEIL MUNICIPAL



THIOLLIÈRE Marcel
Maire



BUISSON Henry
Premier Adjoint
Responsable de la Commission des Finances
Commission économique
Membre de la Commission administrative de la Maison
de Retraite



RAGONNEAU Claude
Deuxième Adjoint
Responsable de la Commission des Travaux,
spécialement responsable de la voirie et de
l'éclairage public
Commissions des Finances
— des Fêtes



SCHMELZLE Pierre
Troisième Adjoint
Responsable de la Commission Economique et de
la Commission Urbanisme et Logement
Commission des Finances
Chargé des Affaires scolaires



DUSSUC Rachel,
Quatrième Adjointe
Responsable de la Commission Tourisme, Loisirs
et Culture
Commissions des Finances
— Urbanisme et Logement
— Relations publiques et Communication
Membre du Centre Communal d'Action Sociale et de
la Commission administrative de la Maison de Retraite



LE CONSEIL MUNICIPAL

BONNARD Pierre
Commission des Sports
Commission des Marchés



HUGUET Jean-Pierre
Responsable de la Commission Relations publiques
et Communication
Commissions économique
— Tourisme, Loisirs et Culture
— Urbanisme et Logement
Membre du groupe de travail du P.O.S.

BOUCON Françoise
Commissions des Finances
— Tourisme, Loisirs et Culture
— Urbanisme et Logement
— Relations publiques et Communication



JACQUES Pierre
Commissions Relations publiques et Communication
— des Marchés
Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale

DELFORGES Jean
Commissions des Finances
— Tourisme, Loisirs et Culture
Délégué au Parc du Pilat
Membre du Centre Communal d'Action Sociale
Vice-Président du Parc du Pilat



JURDYC Guy
Responsable de la Commission des Sports
Commission des Marchés
Membre du Centre Communal d'Action Sociale

ENGELMAN Michel
Commissions économique
— des Sports
— des Travaux, voirie et réseaux



LACHAL André
Commissions des Finances
— des Travaux, voirie et réseaux
Membre du groupe de travail du P.O.S.

FAURE Georgette
Commission Travaux, voirie et réseaux
Membre du groupe de travail du P.O.S.



TIOLLIER François
Commissions économique
— des Finances
— des Sports
Délégué au S.I.V.O.M.

LE CONSEIL MUNICIPAL - Commissions

Toutes les commissions sont présidées de droit par M. le Maire

COMMISSION ECONOMIQUE

Responsable : Pierre SCHMELZLE

Membres : Henry BUISSON, Jean-Pierre HUGUET, Michel ENGELMANN, François TIOLLIER

COMMISSION DES FINANCES

Responsable : Henry BUISSON

Membres : Françoise BOUCON, Jean DELFORGES, Rachel DUSSUC, André LACHAL, Claude RAGONNEAU, Pierre SCHMELZLE, François TIOLLIER

COMMISSION DES SPORTS

Responsable : Guy JURDYC

Membres : Pierre BONNARD, Michel ENGELMANN, François TIOLLIER

COMMISSION DU TOURISME, DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Responsable : Rachel DUSSUC

Membres : Françoise BOUCON, Jean DELFORGES, Jean-Pierre HUGUET, Claude RAGONNEAU

COMMISSION DES TRAVAUX, VOIRIE ET RÉSEAUX

Responsable : Claude RAGONNEAU

Membres : Michel ENGELMANN, Georgette FAURE, André LACHAL

COMMISSION DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT

Responsable : Pierre SCHMELZLE

Membres : Françoise BOUCON, Rachel DUSSUC, Jean-Pierre HUGUET

COMMISSION DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE LA COMMUNICATION

Responsable : Jean-Pierre HUGUET

Membres : Françoise BOUCON, Rachel DUSSUC, Pierre JACQUES, Claude RAGONNEAU

COMMISSION DES MARCHÉS

Président : Marcel THIOLLIÈRE

Membres : Pierre BONNARD, Pierre JACQUES, Guy JURDYC

GROUPE DE TRAVAIL DU P.O.S.

Président : Marcel THIOLLIÈRE

Membres : Pierre BONNARD, Georgette FAURE, Jean-Pierre HUGUET, André LACHAL, Claude RAGONNEAU

REPRÉSENTATION AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : Marcel THIOLLIÈRE

Vice-Président : Pierre JACQUES

Membres : Jean DELFORGES, Rachel DUSSUC, Guy JURDYC

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE LA MAISON DE RETRAITE

Président : Marcel THIOLLIÈRE

Membres : Henry BUISSON, Rachel DUSSUC

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ

Délégué titulaire : Marcel THIOLLIÈRE

Délégué suppléant : Claude RAGONNEAU

SYNDICAT MIXTE DU PARC DU PILAT

Délégué titulaire : Jean DELFORGES

Délégué suppléant : Claude RAGONNEAU

S.I.V.O.M. de BOURG-ARGENTAL

Délégués titulaires : Marcel THIOLLIÈRE, Pierre SCHMELZLE, François TIOLLIER

Délégués suppléants : Jean DELFORGES, Jean-Pierre HUGUET, André LACHAL

CONSEIL D'ÉCOLE

Titulaire : Marcel THIOLLIÈRE

Suppléant : Pierre SCHMELZLE

COMMISSION COMMUNALE des IMPOTS

Titulaires : Paul MAZEYRAT, Paul SCHMELZLE, Paul DOREL, Antoine GRANJON, Jean-Marie MONTAGNE, Marius BANCEL, Jean BONNARD, Jean FANGET, Jean COSTE, Simone STELLA, Marc SAUZÉAT, Michel CHATELON.

Suppléants : Joseph ODOUARD, Marius JACOUTON, Georges FANGET, Ludovic BERNARD, Alice PAUZE, Georges DUMAS, Marie-Thérèse FRANÇOIS, Joseph SOUVIGNET, Maurice DELORME, Hubert ODOUARD, Marcel DUMAS, Georges BOUTEYRE.

C.N.A.S. (personnel communal)

Titulaire : Marcel THIOLLIÈRE

Suppléant : Rachel DUSSUC

S.I.V.U. TERNAY-DEUME

Délégués : Marcel THIOLLIÈRE, Jean DELFORGES, Georgette FAURE, Pierre JACQUES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLÉE DE LA DEUME

Délégués : Marcel THIOLLIÈRE, André LACHAL

CHAMBRE DES MÉTIERS

Révision des listes électorales

Chef d'entreprise : Jean-Pierre HUGUET

Compagnon : Jean-Paul CHAPRIER

LA COMMISSION DES FINANCES

La Commission des Finances, émanation du Conseil Municipal, est la plus ancienne commission fonctionnant au sein de l'Assemblée Communale dont elle constitue un des rouages essentiels.

Présidée de droit par le Maire et placée sous la responsabilité directe d'Henry BUISSON, son rôle revêt actuellement un double aspect : — D'une part, elle est chargée de préparer annuellement les projets de budgets primitif et supplémentaire tant en ce qui concerne le fonctionnement courant de la Commune qu'en ce qui touche les investissements et leur financement tout en mesurant les incidences financières immédiates des opérations susceptibles d'être retenues "au coup par coup" ;

— D'autre part, elle contrôle, pour le compte du Conseil Municipal, à partir du compte administratif dressé par les Services de la Mairie, l'exécution budgétaire du Maire à partir des comparaisons tirées des réalisations par rapport aux prévisions.

À l'issue de l'examen du document, la Commission des Finances propose à l'Assemblée Communale de voter, voire de rejeter — par un vote "sanction" — l'action ainsi menée pendant un exercice qui constituerait, dans le cas d'un rejet, le désaveu pur et simple du Maire. Fort heureusement, cette dernière situation est rare.

Dans le courant de l'exercice 1990, le rôle de la Commission susvisée va s'élargir, confor-

mément au souhait commun de son Président et de son Responsable, à partir d'objectifs dynamiques qu'une gestion moderne des finances communales impose.

C'est ainsi qu'une étude financière, voire économique — rendue plus facile par la "bonne santé" de nos finances — va être entreprise sur deux plans :

— le premier repose sur le passé. L'analyse financière rétrospective — aspect "statique" — des différents postes budgétaires tant en recettes qu'en dépenses, en fonctionnement comme en investissement, va permettre de dégager les lignes directrices des particularités budgétaires et financières des trois derniers exercices clos.

S'agissant de l'évolution et de la structure des comptes budgétaires, une attention toute spéciale sera portée sur la situation des postes de fonctionnement "Contributions Directes" en recettes et "Charges d'intérêts de la dette" en dépenses.

Par ailleurs, les résultats d'un examen particulier touchant la réalisation moyenne des dépenses d'équipement par exercice et la répartition des ressources de financement correspondantes pourront constituer un bon indicateur dans la mise en place d'une gestion prévisionnelle dynamique, sans négliger les incidences budgétaires et financières des charges liées au remboursement de la dette.

En ce qui touche les mouvements de trésorerie, il est intéressant de connaître leur évolution dans le temps afin d'ajuster son niveau en fonction des besoins à court terme. La recherche du niveau minimum de trésorerie est un des aspects dynamiques d'une gestion moderne et efficace.

— Le second est tourné vers le futur. Fort des

éléments budgétaires et financiers ainsi dégagés, tant au niveau des renseignements chiffrés recueillis qu'au niveau des tendances qui se dessinent, il est possible, à ce moment précis, d'envisager les prochaines évolutions sur les trois exercices suivants, à législation fiscale constante, à partir d'une augmentation moyenne de la fiscalité locale, en cohérence avec les capacités contributives des Agents Économiques de la Commune et d'une évolution des charges fixes de fonctionnement en relation étroite avec les hypothèses d'inflation retenues au niveau national.

Cette démarche, accompagnée des renseignements tirés de l'évolution des activités économiques existant sur le territoire de la Commune, conduit à déterminer l'enveloppe globale maximum d'investissements pouvant être réalisés annuellement sans dépasser les limites ci-dessus.

Ainsi, cette approche dynamique s'inscrit-elle dans un cadre évolutif et pluriannuel des finances communales, tant au stade de la programmation des opérations qu'au niveau de leur réalisation. Elle doit permettre, puisque les conséquences financières et budgétaires ont été mesurées a priori, de retenir dans un plan qui ne saurait être inférieur à trois ans, les équipements dont l'opportunité de réalisation a été discutée et soutenue par les autres Commissions fonctionnant au sein du Conseil Municipal.

C'est donc dans cet esprit que les besoins en équipements de la Collectivité pourront être satisfaits dans les trois prochaines années.

Le Responsable,
Henry BUISSON.

LA COMMISSION ÉCONOMIQUE

Intervenant extérieur : M. BOBICHON Louis.

Objectifs de la commission :

- Recenser les locaux industriels disponibles et en faire un descriptif précis.
- Constituer un dossier de données sur les aides et interventions diverses pour les créations et développements d'entreprises.
- Être l'interlocuteur des entreprises qui désirent s'installer ou se développer sur

Saint-Julien.

- Réfléchir sur les actions de promotion à mener pour Saint-Julien.

Vous avez un local commercial ou industriel disponible, faites-le nous savoir en découpant (ou recopiant) et remplissant ce volet que vous retournerez à la mairie :



Local commercial Local industriel

A louer

A vendre

Prix indicatif : _____

Situation : _____

Personne à contacter : _____

Adresse : _____

Téléphone _____

Prière de joindre un descriptif du local. Discrétion assurée.

COMMISSION URBANISME ET LOGEMENT

Intervenants extérieurs : Melle BAAS Isabelle
et M. SAUZÉAT Jean.

Objectifs de la commission :

- Evaluer les problèmes de logement
- Étudier les aménagements du village (placette, achat de maisons, réfection de canaux...)
- S'occuper des bâtiments communaux (entretien, réfection)
- Définir la politique d'urbanisme en cohérence avec la volonté de développement du village.

Pour cela la commission a demandé à deux spécialistes du bâtiment : M. SAUZÉAT, entrepreneur en maçonnerie, pour la technique et Melle BAAS, étudiante en architecture, pour la conception et l'étude de projets, de se joindre à ses activités. Par ailleurs, nos interlocuteurs privilégiés sont la DDE et les services du Parc du Pilat (M. FROPIER architecte).

Les premières réalisations ont été la réfection de la façade de la Poste et les nouvelles

salles de notre École Publique.

Une étude va commencer à l'automne pour définir un projet global d'aménagement du bourg. Nous nous donnons, avec le Parc du Pilat et la DDE, une année pour mener à bien ce travail. Il constituera une base pour les choix à faire dans l'avenir.

Si vous avez des idées en ce domaine, n'hésitez pas, faites-les nous connaître...

COMMISSION RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

Intervenant extérieur : M. Hubert SAGE

Les objectifs de la commission :

- Favoriser la communication au sein du Conseil municipal ;
- Transmettre aux habitants de la commune des informations concernant l'action de la municipalité.

La communication doit être active car aucun projet ne durera s'il ne correspond pas à une action soutenue par le plus grand nombre d'habitants.

Renforcer la communication est primordial au sein de l'équipe municipale comme vers l'extérieur : d'abord au sein de l'équipe pour que l'avancement du travail des commissions soit rapporté à tous les élus (rapports sommaires de chaque séance de travail de commission transmis aux autres conseillers, et présentation des projets de chaque commission lors des conseils municipaux).

Ce fonctionnement permet que les décisions soient prises en pleine connaissance des projets et que chaque élu participe pleinement à l'élaboration des choix.

Communiquer ensuite à l'extérieur du conseil municipal pour que son action soit portée à la

connaissance de tous les habitants et favoriser ainsi le dialogue qui permettra d'élaborer à St-Julien des aménagements et des développements souhaités par le plus grand nombre et compris de tous.

Les outils de la communication :

- le bulletin municipal,
- l'affichage municipal,
- la presse locale,
- une réunion organisée à la salle des fêtes comme celle tant appréciée lors de la campagne électorale de mars dernier.

Sans oublier que chacun peut rencontrer M. le Maire ou l'un des adjoints en Mairie le samedi matin.

Toutes les activités associatives de Saint-Julien ne sont pas présentées dans les pages qui suivent. Certaines associations n'ont pas eu le temps de rédiger un article pour cette édition d'automne.

A n'en pas douter, nous en parlerons dans le prochain bulletin : musique, expos, pêche, chasse...

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

LES FÊTES DU BICENTENAIRE



Les 8 et 9 juillet 1989, comme beaucoup de villages de France, Saint-Julien a voulu fêter le bicentenaire de la Révolution. L'organisation de ces festivités a été un travail de longue haleine.

En novembre 1988, quelques personnes se sont réunies pour étudier ce projet. Au fil des jours, nous avons vu avec joie grossir le cadre de travail, et grâce à l'effort de tous, la joyeuse fête a réuni la population pendant deux jours. Piraillois et Pirailloises en garderont longtemps le souvenir.



Grâce à la presse, nous avons pu revivre tout au long de l'été les fêtes que Saint-Julien a organisées dans les années soixante et également les dix années de Fêtes du Caillu. Cela incite davantage encore à œuvrer pour que Saint-Julien reste vivant et animé. Pensons à l'avenir et aux fêtes futures que nous devons organiser. Pourquoi pas, en 1990, une nouvelle fête de tout le village ?

Les Piraillois : toutes vos idées et suggestions seront les bienvenues.



LES BALLONS DU BICENTENAIRE

Début septembre, comme promis, nous avons clos le concours de distance de notre lâcher de ballons du 9 juillet 1989. Depuis plusieurs semaines, nous ne recevions plus de cartes postales.

Cent soixante dix-sept ballons se sont envolés et ont transporté vos cartes. Vingt sont revenus (11,3 %). Le vent au sol a d'abord dirigé vos ballons en direction du Tracol ; un ballon atteint de faiblesse a laissé son étiquette aux soins d'un habitant de St-Sauveur-en-Rue ; le reste du troupeau a pris la direction du lac Léman et tout au long de ce parcours des cartes sont tombées.

Le ballon porteur champion a atterri à GSTAAD en Suisse. Le lanceur est Rachel Richard, le réexpéditeur Gaston Bucks. Ces deux personnes vont donc pouvoir prendre la voie des airs par un moyen qui ressemble fort à celui qui a transporté leur carte postale, puisqu'à bord des Montgolfières Céréales ils s'envoleront dans le ciel de St-Julien.

Le gagnant suisse sera notre invité d'honneur un week-end afin qu'il puisse profiter de son envol (le samedi soir ou le dimanche matin).

Chaque lanceur a reçu la liste du classement. Chaque réexpéditeur a reçu en plus une carte postale de notre village, un dépliant du Syndicat d'Initiative, une publicité des artisans de St-Julien. En résumé, une belle invitation à venir découvrir notre village.

Le Comité du Bicentenaire

PIRAILLON

Le Sporting Club Pirailon créé en 1980 engage pour la saison 1989/90, 7 équipes ; ce qui représente un effectif de 100 licenciés, effectif qui se maintient. Mais il ne serait pas négligeable de voir arriver d'autres membres parmi nous. En effet, le Sporting Club Pirailon mise beaucoup sur la jeunesse qui est l'avenir du club et cette année encore nous ferons le maximum pour la motiver.

La saison dernière l'équipe minime terminait deuxième de sa poule, les autres équipes honoraient tout aussi bien notre club.

Le Sporting Club Pirailon organise chaque année des manifestations afin de faire connaître son activité de tous. En effet, depuis 2 ans déjà un tournoi masculin a lieu à Saint-Julien Molin Molette : "Le Challenge Gilbert Fereire" qui fut le créateur du club. Cette année est aussi prévu un tournoi féminin qui a pour but de mieux faire connaître son équipe.

Le club organise, par ailleurs, des manifestations ouvertes au public tout au long de la saison :

- Les 10.03.90 et 23.05.90 : Bals public
- Le 15.12.89 : soirée familiale sur invitation

Pour clore la saison sportive un concours de pétanque ouvert à tous aura lieu dans le courant du mois de juin 1990.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir supporter et encourager nos différentes équipes au cours des prochaines rencontres de championnat.

COMMISSION URBANISME ET LOGEMENT

Intervenants extérieurs : Melle BAAS Isabelle
et M. SAUZÉAT Jean.

Objectifs de la commission :

- Évaluer les problèmes de logement
- Étudier les aménagements du village (placette, achat de maisons, réfection de canaux...)
- S'occuper des bâtiments communaux (entretien, réfection)
- Définir la politique d'urbanisme en cohérence avec la volonté de développement du village.

Pour cela la commission a demandé à des spécialistes du bâtiment : M. SAUZÉAT, entrepreneur en maçonnerie, pour la technique ; Melle BAAS, étudiante en architecture, pour la conception et l'étude de projets, de se consacrer à ses activités. Par ailleurs, nos interlocuteurs privilégiés sont la DDE et les services du Parc du Pilat (M. FROPIER architecte).

Les premières réalisations ont été la rénovation de la façade de la Poste et les nou-

COMMISSION RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

Intervenant extérieur : M. Hubert SAGE

Les objectifs de la commission :

- Favoriser la communication au sein du Conseil municipal ;
- Transmettre aux habitants de la commune des informations concernant l'action de la municipalité.

La communication doit être active car aucun projet ne durera s'il ne correspond pas à une action soutenue par le plus grand nombre d'habitants.

Renforcer la communication est primordial au sein de l'équipe municipale comme à l'extérieur : d'abord au sein de l'équipe municipale que l'avancement du travail des commissions soit rapporté à tous les élus (rapports : mairies de chaque séance de travail de la commission transmis aux autres conseillers lors de la présentation des projets de chaque commission lors des conseils municipaux).

Ce fonctionnement permet que les décisions soient prises en pleine connaissance des projets et que chaque élu participe pleinement à l'élaboration des choix.

Communiquer ensuite à l'extérieur du conseil municipal pour que son action soit portée.

Toutes les activités associatives de Saint-Julien ne sont pas présentées dans les pages qui suivent. Certaines associations n'ont pas eu le temps de rédiger un article pour cette édition d'automne.

A n'en pas douter, nous en parlerons dans le prochain bulletin : musique, expos, pêche, chasse...

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

Président : Claude RAGONNEAU

Comme vous devez le savoir déjà, le Syndicat d'Initiative s'occupe du tourisme et de différentes organisations d'activités sur St-Julien.

Depuis deux saisons d'été, nous avons voulu essayer d'animer le village en période estivale.

Cette saison, nous avons proposé un concert de rock, des représentations théâtrales, le concert des Petits Chanteurs du Forez, un concert de haut niveau grâce à l'ADDIM, des films conférences sur la Chine et la Thaïlande, des séances de Cinéma aux Champs, etc.

Malheureusement, ces animations n'ont pas attiré la foule espérée, mais la municipalité, consciente de la nécessité d'animation du village en été, a subventionné le Syndicat d'Initiative pour combler le déficit de ces manifestations.

MAISONS FLEURIES

Cette saison également, notre association a voulu redonner un peu plus de force au fleurissement du village en incitant les Pirailions à fleurir leurs maisons : le concours de maisons et jardins fleuris a intéressé plus de quarante familles. Douze vacanciers du camping ont bien voulu constituer le jury. Les résultats seront proclamés et les prix distribués lors de l'Assemblée générale du Syndicat d'Initiative, mi-janvier 1990 (la date précise sera publiée par la presse).

Je profite de cette occasion pour redire encore que le fleurissement est l'affaire de tous. Ne laissez pas cette charge uniquement à la Municipalité et au Syndicat d'Initiative. Nous avons obtenu le premier prix du concours "Loire fleurie" en 1977, 1978 et 1979. Pourquoi ne pas essayer de revenir dans les dix premiers du prochain concours ? Pour attirer et retenir les touristes dont notre village a besoin, rendons-le plus accueillant !

LES FÊTES DU BICENTENAIRE



Les 8 et 9 juillet 1989, comme beaucoup de villages de France, Saint-Julien a voulu fêter le Bicentenaire de la Révolution. L'organisation de ces festivités a été un travail de longue haleine.

En novembre 1988, quelques personnes s'étaient réunies pour étudier ce projet. Au fil des jours, nous avons vu avec joie grossir le groupe de travail, et grâce à l'effort de tous, une joyeuse fête a réuni la population pendant ces deux jours. Pirailions et Pirailionnes en garderont longtemps le souvenir.



Grâce à la presse, nous avons pu revivre tout au long de l'été les fêtes que Saint-Julien a connues dans les années soixante et également les dix années de Fêtes du Caillu. Cela nous incite davantage encore à œuvrer pour que Saint-Julien reste vivant et animé. Pensons déjà à l'avenir et aux fêtes futures que nous pourrions organiser. Pourquoi pas, en 1990, une nouvelle fête de tout le village ?

Avis aux Pirailions : toutes vos idées et suggestions seront les bienvenues.



LES BALLONS DU BICENTENAIRE

Début septembre, comme promis, nous avons clos les concours de distance de notre lâcher de ballons du 9 juillet 1989. Depuis plusieurs semaines, nous ne recevions plus de cartes postales.

Cent soixante dix-sept ballons se sont envolés et ont transporté vos cartes. Vingt sont revenus (11,3 %). Le vent au sol a d'abord dirigé vos ballons en direction du Tracol ; un ballon atteint de faiblesse a laissé son étiquette aux soins d'un habitant de St-Sauveur-en-Rue ; le reste du troupeau a pris la direction du lac Léman et tout au long de ce parcours des cartes sont tombées.

Le ballon porteur champion a atterri à GSTAAD en Suisse. Le lanceur est Rachel Richard, le réexpéditeur Gaston Bucks. Ces deux personnes vont donc pouvoir prendre la voie des airs par un moyen qui ressemble fort à celui qui a transporté leur carte postale, puisqu'à bord des Montgolfières Céréral ils s'envoleront dans le ciel de St-Julien.

Le gagnant suisse sera notre invité d'honneur un week-end afin qu'il puisse profiter de son envol (le samedi soir ou le dimanche matin).

Chaque lanceur a reçu la liste du classement. Chaque réexpéditeur a reçu en plus une carte postale de notre village, un dépliant du Syndicat d'Initiative, une publicité des artisans de St-Julien. En résumé, une belle invitation à venir découvrir notre village.

Le Comité du Bicentenaire

LE SPORTING-CLUB PIRAILLON

Le Sporting Club Pirailion créé en 1980 engage pour la saison 1989/90, 7 équipes ; ce qui représente un effectif de 100 licenciés, effectif qui se maintient. Mais il ne serait pas négligeable de voir arriver d'autres membres parmi nous. En effet, le Sporting Club Pirailion mise beaucoup sur la jeunesse qui est l'avenir du club et cette année encore nous ferons le maximum pour la motiver.

La saison dernière l'équipe minime terminait deuxième de sa poule, les autres équipes honoraient tout aussi bien notre club.

Le Sporting Club Pirailion organise chaque année des manifestations afin de faire connaître son activité de tous. En effet, depuis 2 ans déjà un tournoi masculin a lieu à Saint-Julien Molin Molette : "Le Challenge Gilbert Fereire" qui fut le créateur du club. Cette année est aussi prévu un tournoi féminin qui a pour but de mieux faire connaître son équipe.

Le club organise, par ailleurs, des manifestations ouvertes au public tout au long de la saison :

- Les 10.03.90 et 23.05.90 : Bals public
- Le 15.12.89 : soirée familiale sur invitation

Pour clore la saison sportive un concours de pétanque ouvert à tous aura lieu dans le courant du mois de juin 1990.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir supporter et encourager nos différentes équipes au cours des prochaines rencontres de championnat.

COMMISSION URBANISME ET LOGEMENT

Intervenants extérieurs : Melle BAAS Isabelle
et M. SAUZÉAT Jean.

Objectifs de la commission :

- Évaluer les problèmes de logement
- Étudier les aménagements du village (placette, achat de maisons, réfection de canaux...)
- S'occuper des bâtiments communaux (entretien, réfection)
- Définir la politique d'urbanisme en cohérence avec la volonté de développement du village.

Pour cela la commission a demandé à spécialistes du bâtiment : M. SAUZÉAT, entrepreneur en maçonnerie, pour la technique, Melle BAAS, étudiante en architecture, la conception et l'étude de projets, de se consacrer à ses activités. Par ailleurs, nos intervenants privilégiés sont la DDE et les services du Parc du Pilat (M. FROPIER architecte).

Les premières réalisations ont été la rénovation de la façade de la Poste et les nou-

COMMISSION RELATIONS PUBLIQUES ET COMMUNICATION

Intervenant extérieur : M. Hubert SAGE

Les objectifs de la commission :

- Favoriser la communication au sein du Conseil municipal ;
- Transmettre aux habitants de la commune des informations concernant l'action de la municipalité.

La communication doit être active car aucun projet ne durera s'il ne correspond pas à une action soutenue par le plus grand nombre d'habitants.

Renforcer la communication est primordial au sein de l'équipe municipale comme à l'extérieur : d'abord au sein de l'équipe municipale que l'avancement du travail des commissions soit rapporté à tous les élus (rapports des maires de chaque séance de travail de la commission transmis aux autres conseillers lors de la présentation des projets de chaque commission lors des conseils municipaux).

Ce fonctionnement permet que les décisions soient prises en pleine connaissance des projets et que chaque élu participe pleinement à l'élaboration des choix.

Communiquer ensuite à l'extérieur du conseil municipal pour que son action soit portée

Le premier numéro du bulletin municipal de Saint-Julien ne contient aucune publicité. Il est entièrement financé sur le budget communal.

Des commerçants, artisans ou industriels de la commune ou des environs peuvent souhaiter se faire connaître par cette publication. Des emplacements publicitaires seront disponibles dans les numéros à venir.

Pour connaître les conditions proposées (surface, couleurs, nombre de parutions, prix...), nous vous invitons à retourner au secrétariat de la Mairie le coupon-réponse ci-dessous avant le 31 décembre 1989 pour la prochaine parution.

Cette annonce sera la seule sollicitation que nous adresserons aux annonceurs potentiels. Aucun démarchage direct ne sera effectué.

Toutes les activités associatives de Saint-Julien ne sont pas présentées dans les pages qui suivent. Certaines associations n'ont pas eu le temps de rédiger un article pour cette édition d'automne.

A n'en pas douter, nous en parlerons dans le prochain bulletin : musique, expos, pêche, chasse...

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

LES FÊTES DU BICENTENAIRE



Les 8 et 9 juillet 1989, comme beaucoup de villages de France, Saint-Julien a voulu fêter le bicentenaire de la Révolution. L'organisation de ces festivités a été un travail de longue haleine.

En novembre 1988, quelques personnes se sont réunies pour étudier ce projet. Au fil des jours, nous avons vu avec joie grossir le nombre de participants, et grâce à l'effort de tous, cette joyeuse fête a réuni la population pendant deux jours. Piraillois et Pirailloises en garderont longtemps le souvenir.



Grâce à la presse, nous avons pu revivre tout au long de l'été les fêtes que Saint-Julien a organisées dans les années soixante et également les dix années de Fêtes du Cailu. Cela nous incite davantage encore à œuvrer pour que Saint-Julien reste vivant et animé. Pensons à l'avenir et aux fêtes futures que nous aimerions organiser. Pourquoi pas, en 1990, organiser une nouvelle fête de tout le village ?

Adresses aux Piraillois : toutes vos idées et suggestions seront les bienvenues.



LES BALLONS DU BICENTENAIRE

Début septembre, comme promis, nous avons clos les concours de distance de notre lancer de ballons du 9 juillet 1989. Depuis plusieurs semaines, nous ne recevions plus de cartes postales.

Cent soixante dix-sept ballons se sont envolés et ont transporté vos cartes. Vingt sont revenus (11,3 %). Le vent au sol a d'abord dirigé vos ballons en direction du Tracol ; un ballon atteint de faiblesse a laissé son étiquette aux soins d'un habitant de St-Sauveur-en-Rue ; le reste du troupeau a pris la direction du lac Léman et tout au long de ce parcours des cartes sont tombées.

Le ballon porteur champion a atterri à GSTAAD en Suisse. Le lanceur est Rachel Richard, le réexpéditeur Gaston Bucks. Ces deux personnes vont donc pouvoir prendre la voie des airs par un moyen qui ressemble fort à celui qui a transporté leur carte postale, puisqu'à bord des Montgolfières Céréales ils s'envoleront dans le ciel de St-Julien.

Le gagnant suisse sera notre invité d'honneur un week-end afin qu'il puisse profiter de son envol (le samedi soir ou le dimanche matin).

Chaque lanceur a reçu la liste du classement. Chaque réexpéditeur a reçu en plus une carte postale de notre village, un dépliant du Syndicat d'Initiative, une publicité des artisans de St-Julien. En résumé, une belle invitation à venir découvrir notre village.

Le Comité du Bicentenaire

M., Mme

Entreprise

Adresse

Tél.

est intéressé(e) par des insertions publicitaires dans le bulletin municipal de Saint-Julien-Molin-Molette et désire connaître les conditions proposées.

Contact téléphonique souhaité aux heures suivantes :

PIRAILLON

Le Sporting Club Pirailon créé en 1980 engage pour la saison 1989/90, 7 équipes ; ce qui représente un effectif de 100 licenciés, effectif qui se maintient. Mais il ne serait pas négligeable de voir arriver d'autres membres parmi nous. En effet, le Sporting Club Pirailon mise beaucoup sur la jeunesse qui est l'avenir du club et cette année encore nous ferons le maximum pour la motiver.

La saison dernière l'équipe minime terminait deuxième de sa poule, les autres équipes honoraient tout aussi bien notre club.

Le Sporting Club Pirailon organise chaque année des manifestations afin de faire connaître son activité de tous. En effet, depuis 2 ans déjà un tournoi masculin a lieu à Saint-Julien Molin Molette : "Le Challenge Gilbert Fereire" qui fut le créateur du club. Cette année est aussi prévu un tournoi féminin qui a pour but de mieux faire connaître son équipe.

Le club organise, par ailleurs, des manifestations ouvertes au public tout au long de la saison :

- Les 10.03.90 et 23.05.90 : Bals public
 - Le 15.12.89 : soirée familiale sur invitation
- Pour clore la saison sportive un concours de pétanque ouvert à tous aura lieu dans le courant du mois de juin 1990.

Nous espérons que vous serez nombreux à venir supporter et encourager nos différentes équipes au cours des prochaines rencontres de championnat.

ESPÉRANCE BASKET

Président : Henry BUISSON
Secrétaire : Michel BONNARD
Trésorier : Jean-François BONNARD

La plus ancienne société sportive de Saint-Julien a décidé, lors de son Assemblée Générale du mois de Mai 1989, de prolonger son activité bien que ses effectifs ne soient pas sur la voie d'une progression. En effet, elle compte actuellement 13 licenciés formant l'ossature de l'équipe engagée en Championnat de la Loire — 1ère série.

A la fin de la saison 1988-1989, l'équipe s'est classée 5ème sur dix formations engagées, résultat moyen pour un club qui, dans le passé, jouait "les premiers rôles" puisqu'à plusieurs reprises il s'est retrouvé en catégorie supérieure.

Le "noyau dur" de l'équipe dirigeante a pris le pari de rétablir cette situation en fixant les axes du redressement :

- Au plan sportif :
 - rétablissement du tournoi traditionnel

annuel. La première édition de la nouvelle formule dite "tournoi quadrangulaire" a été organisée le samedi 9 septembre 1989 sur le terrain du Cercle Jeanne-d'Arc. Elle n'a pas eu le succès escompté mais elle a néanmoins permis de constater que l'intérêt de la pratique du basket-ball à Saint-Julien demeurait.

En 1990, la seconde édition se déroulera dans le courant du mois de MAI.

— Prise de contact avec le corps enseignant en vue d'examiner avec lui les conditions du développement de l'activité MINIBASKET en vue de faciliter l'initiation des plus jeunes.

— Publicité locale pour faire connaître notre Association aux jeunes désirant pratiquer ce sport.

— Au plan financier :

Le concours de la Municipalité accordé sous la forme d'une subvention de fonctionnement constitue un financement stable indispensable à l'équilibre du budget de l'Association.

Les autres ressources proviennent notamment du versement des cotisations par les membres adhérents et du bénéfice des mani-

festations organisées.

L'étroitesse budgétaire et financière condamne la société à rester dans la situation du déclin où elle se trouve actuellement. Aussi, lui faut-il rechercher des ressources de financement nouvelles sous la forme d'aide directe ou indirecte de sponsors (établissements financiers, entreprises, etc...).

De même l'équipe dirigeante souhaite pouvoir bénéficier un jour d'un équipement — salle omni-sports — qui constitue à l'heure actuelle un atout indispensable au maintien et au développement du sport en général, en associant les initiatives déjà prises dans certaines disciplines aux potentialités existantes, en vue d'offrir aux jeunes de la Commune le choix de leur sport favori.

C'est donc dans ce créneau relativement étroit que s'inscrit l'avenir d'une société et d'un sport pourtant bien ancrés à Saint-Julien puisque dans un passé relativement récent, le basket et l'Espérance étaient un des éléments dynamiques de notre cité.

Le Président
Henry BUISSON.

KARATÉ-CLUB



Notre association sportive a débuté en mars 1987. Nous comptons une trentaine d'adhérents dans notre club. Nous effectuons des

déplacements dans d'autres clubs. Des stages de perfectionnement, avec des entraîneurs nationaux, sont prévus dans le programme de l'année.

Les cours sont enseignés, dans la salle polyvalente :

- le LUNDI de 19 h à 20 h pour les enfants ; de 20 h à 21 h 30 pour les adultes.
- le MERCREDI de 18 h 30 à 20 h pour les enfants et de 20 h à 21 h 30 pour les adultes. (ENFANTS à partir de 7 ans)

DÉFINITION : le KARATÉ est une méthode de combat qui consiste à utiliser d'une manière rationnelle et scientifique, les armes naturelles du corps humain : pieds, poings, coudes, etc... pour porter des coups frappés.

PHILOSOPHIE : Le KARATÉ est avant tout un art martial. A travers la pratique et l'entraînement, se dégage la philosophie réelle : recherche de l'équilibre, de la plénitude et de la maîtrise de soi-même.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La Gymnastique Volontaire est née à la fin du 19ème siècle, dès 1920 cette forme d'éducation physique pour adultes gagne toute la Suède. Cette conception du mouvement apparaît en France en 1950.

Le mot volontaire sert à différencier ce type de gymnastique de la gymnastique pédagogique obligatoire.

Ni gym-tonic, ni yoga, la gymnastique volontaire utilise la pédagogie de la danse, de l'aérobic, de la course à pied pour atteindre ses objectifs.

Lutter contre la sédentarité, rechercher la détente nerveuse, améliorer l'attitude, affiner le geste, améliorer les relations inter-personnelles sont le but de cette pédagogie qui a pour

objet, non de contraindre une fois de plus, mais de libérer.

Parmi ses objectifs, la condition physique apparaît comme essentielle mais n'oublions pas que l'adresse, la maîtrise de soi, la communication sont les éléments essentiels de l'individu.

C'est pourquoi, les séances de Gymnastique Volontaire se déroulent selon des formes de travail qui surprennent car elles n'offrent pas l'image traditionnelle.

La structure de l'organisation Gymnastique Volontaire permet d'organiser des approches d'autres disciplines : marche, ski, VTT, bowling, patinage sur glace, etc.

1789 - 1989

Bicentenaire (suite)

Les idées de chacun sur la liberté, la démocratie... Un mot, une phrase, une page...

Dans toutes les mairies de France, un "Livre blanc" est ouvert jusqu'à la fin de l'année 1989 pour que chacun puisse s'exprimer. Venez apporter votre contribution au "Livre blanc" de Saint-Julien.

LE SOU DES ÉCOLES PUBLIQUES

Le SOU DES ÉCOLES a été fondé le 22 janvier 1964. Son siège social est à l'école publique.



Les statuts du SOU ont été modifiés en 1986, mais sa création déposée en Préfecture remonte à 1964. « Bien avant » disent les plus anciens qui se souviennent. Il serait intéressant de monter une petite exposition rétrospective sur la vie du SOU et que les "anciens" se manifestent afin de retrouver des traces, photos anciennes ou documents de cette époque.

Cette association regroupe les élèves, les parents d'élèves, les anciens élèves et amis de l'école publique.

Elle a pour but :

— D'une part, d'apporter une aide matérielle et morale aux enfants fréquentant l'école publique ;

— d'autre part, de prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire par l'organisation de loisirs sportifs et culturels et de permettre ainsi l'émancipation civique, intellectuelle, sociale et technique des sociétaires.

C'est ainsi que le SOU a apporté sa contribution pour l'achat de matériels informatiques (disquettes, ordinateurs, imprimante), mais aussi pour du matériel audio-visuel (magnéto-scope) ou encore des tricycles pour la maternelle, ces achats étant complémentaires de ceux de la municipalité.

Dans le domaine des loisirs culturels on peut citer les voyages (ANNECY, le MONT DORE, le VENTOUX) où en plus de la visite du site est généralement comprise une découverte de musée permettant à chacun de parfaire ses connaissances. Citons également le financement du transport des classes de découverte à Sanary pour les plus grands, et à Saint Romain de Lerps pour les plus petits. N'oublions pas l'astronomie qui nous a permis de se familiariser avec notre univers, les séances d'informatique et aussi l'exposition sur la Grande Guerre pour retrouver le passé.

Dans le domaine de l'édition, le SOU fait paraître une publication destinée à informer ses membres : le Bullisou.

Tout en restant fidèle à sa vocation de servir l'école, le SOU est affilié à la Fédération des Œuvres Laïques qui permet les rencontres inter-classes ou inter-écoles au sein de l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire (en abrégé USEP) notamment avec le canton de Pélussin.

Une fois tous les quinze jours en période scolaire, les enfants peuvent se rendre à la piscine de Vaure, le SOU ayant milité en faveur de l'obtention de la gratuité des transports.

Quand la neige le permet, les enfants du primaire peuvent aller pratiquer le ski de fond grâce aux équipements dont ils ont été dotés.

Nous noterons au passage le support au projet d'information sur l'alimentation pour sensibiliser sur les problèmes de diététique.

À côté de cela, on peut trouver des activités que l'on peut qualifier de traditionnelles, à savoir :

- le Réveillon de la Saint-Sylvestre
- la Soirée Familiale de Mardi-Gras
- la Fête de l'école publique

— l'arbre de Noël pour lequel le SOU participe financièrement (l'achat des jouets "maternelle" et de livres pour les "cours préparatoires").

Dans le domaine des souhaits, il y a un projet de marche-randonnée dans le massif du Pilat pour réunir les Pirailons et les estivants. N'est-ce pas quelque chose qu'il faudrait tenter ?

Pour poursuivre une animation orientée vers les jeunes, apporter un soutien actif à l'école, l'équipe battante du SOU souhaite voir grossir ses rangs, que chaque famille se sente partie prenante dans les activités telles qu'elles sont définies, surtout que les jeunes "anciens" conservent l'esprit de perpétuer les activités de cette association et de continuer de la faire évoluer.

CLUB DES ANCIENS

Notre Club a été fondé en Mai 1975, par quelques personnes, qui ont pris le souci de la solitude et de l'isolement de certains retraités.

Après des années de travail à l'usine ou au bureau (période souvent pénible, mais pleine de contacts humains) les retraités se trouvaient coupés de leurs relations de travail. Dans ce temps de repos bien gagné, ces heures de loisirs et souvent de solitude paraissent longues.

C'est pour cela que les Clubs d'Anciens ou de 3ème Age ont vu le jour pour montrer que la vie ne s'arrête pas avec le travail professionnel et qu'il est toujours enrichissant de garder le contact avec les autres.

À Saint-Julien comme ailleurs, les Clubs ont créé un climat d'amitié et un terrain de rencontres irremplaçables. Merci à ceux qui en ont eu l'idée. Je peux en parler avec d'autant plus de

liberté que n'étant pas à Saint-Julien à l'époque de la création, je n'y suis pour rien. Mais responsable pour le moment, j'assume la relève avec tout mon cœur, car je crois à la nécessité de notre groupe et je souhaite vivement que les plus jeunes retraités s'y intéressent.

Il n'y a pas d'âge minimum pour y entrer. Ce groupement s'adresse à tous les retraités. La retraite commence de plus en plus tôt, raison de plus pour se créer le plus de liens possibles et mettre son dynamisme au service des autres.

Nous sommes une association loi 1901 et nous adhérons à la Fédération des Clubs de l'Entr'Aide de la Loire.

Notre Club se réunissait tous les jeudis après-midi ; depuis l'année dernière il y avait aussi réunion le mardi après-midi, car notre local trop petit ne permettait pas des activités variées le même jour. Avec l'agrandissement prévu, nous espérons que tout le monde s'y trouvera à l'aise, en même temps, et peut-être pourrions-nous envisager d'autres activités



pour le plus grand plaisir de tous.

À la rentrée qui se fera dès que les travaux le permettront, nous aurons à préparer notre Vente Exposition annuelle, qui motive toujours nos adhérents et fait souvent découvrir de réels talents, dans ces réalisations préparées avec soin. Cette journée se déroulera cette année le dimanche 18 Novembre à la Salle des Fêtes.

Nous vous y invitons cordialement.

M. Linossier.

ORDURES MÉNAGÈRES : QUE FAIRE DES "MONSTRES" ?

Adressez-vous à la Mairie pour en demander le ramassage. Ne les déposez pas dans des décharges sauvages qui enlaidissent notre environnement. Merci.

ASSOCIATION LOCALE DES AIDES FAMILIALES RURALES

L'Association est née en 1962 avec pour vocation première une activité précise de gestion d'un service d'aide aux familles, sorte de bras exécutif d'une Association familiale aujourd'hui en sommeil. L'évolution des besoins, comme les problèmes de financement, ont amené la disparition de notre Aide familiale locale, les mêmes services étant dispensés par une Association agissant sur une aire plus étendue que Saint-Julien.

Depuis 1975, l'Association, en liaison avec le Club du 3ème âge, gère le service d'Aides ménagères qui vient en aide aux personnes âgées de la commune et contribue efficacement à leur maintien au foyer.

Selon les années, de 4 à 6 Aides ménagères employées à temps partiel réalisent de 2900 à 3100 heures de travail réparties sur une vingtaine de foyers. L'Association participe à l'économie locale par le versement de salaires : 127.000 F en 1988. La gestion est moderne, informatisée par l'intermédiaire de la Fédération départementale. La municipalité nous soutient par l'octroi d'une subvention annuelle.

Profitons de l'occasion pour un peu de publicité. Il faut redire que tout retraité, toute personne âgée, tout ménage du 3ème âge peut avoir intérêt à profiter du service. Les Caisses de retraite les plus variées nous ont agréés et

financent jusqu'à 30 heures par mois, ne laissant à la charge des personnes aidées qu'une participation modeste en rapport avec leurs ressources. Chacun peut, à ce sujet, prendre contact avec nos dévoués responsables des journées et des prises en charge, Mme FREYCHET et M. JURDYC ; si un problème délicat se présente, M. DELFORGES, notre Président, y accordera toute son attention.

Pour terminer, il faut rendre hommage au personnel d'intervention, nos Aides ménagères, qui ne sont pas seulement armées de leur bonne volonté et d'un sens généreux de leurs responsabilités, faisant souvent plus que leur strict devoir vis à vis de leurs "clients" et amis, mais qui se sont astreintes à une formation, acceptant de longs déplacements pour suivre des sessions et améliorer leur approche des nombreux problèmes des personnes âgées.

L.A.C.I.M.

L.A.C.I.M est une Association à but non lucratif (association Loi 1901) apolitique et non confessionnelle. Le principe de base repose sur la création de jumelages entre des villages ou quartiers de ville du Tiers Monde, choisis parmi les plus pauvres, et des villages ou quartiers de ville français.

Saint-Julien est jumelé avec le village de KIKARA au Mali depuis janvier 1987.

que et en Amérique Latine.

Le mouvement est parti du village de Croizet sur Gand, près de Roanne, en 1966. Il s'est rapidement répandu, grâce à Madame CHARLAT, promotrice du mouvement. Début janvier 1989, il comptait 604 jumelages, répartis sur 62 départements, avec près de 25.000 adhérents.

Une des originalités du Mouvement consiste à ne pas retenir un seul centime sur les sommes reçues. Le groupe de Saint-Julien comprend une quarantaine de familles, qui reçoivent en fin d'année un état des comptes.

Comment est utilisé l'argent reçu ?

Périodiquement, les "coins jumelés" sont visités par une équipe de responsables français.

Deux fois par an, les Grands Comités de Jumelage se réunissent, chacun dans son secteur. Pour KIKARA, c'est à DOUENTZA. Le Comité du Développement du Mali, est également présent. Le Comité Local du village présente le projet qu'il souhaite réaliser, avec plan et devis correspondants. Ce projet n'est étudié et accepté que s'il est reconnu valable pour le village.

En ce qui concerne KIKARA les travaux effectués jusqu'à fin 1988 sont :

1. fin de la construction de l'école
2. commencement de la construction du dispensaire

Pour les achats :

1. Achat d'une provision de mil, céréale à la base de la nourriture
2. Le village, ayant la chance d'avoir plusieurs sources, s'est spécialisé dans les cultures maraîchères et les céréales. Nous avons adressé plusieurs paquets de graines : salades, oignons, haricots, radis, aubergines... Ont été achetés des outils de jardinage, et pour permettre d'aller vendre les légumes au marché de Douentza, distant de 25 km, une charrette et un âne.

En 1989, le dispensaire devrait être terminé. Le projet de construction d'un magasin céréalier a été accepté par les deux Comités. Les travaux sont commencés, il faut donc que nous puissions apporter notre participation financière.

Les responsables de L.A.C.I.M. de Saint-Julien remercient ses adhérents de l'aide apportée à ce jour. Peut-être d'autres familles se joindront-elles à notre mouvement.

Nous précisons qu'un reçu des sommes versées est délivré en fin d'année (le mouvement est reconnu d'utilité publique) et donc déductible des impôts.

Les responsables : Mme BANCEL Denise et Mme BOUCON Madeleine.



Vue générale du village perché dans la montagne. Les cultures sont dans la plaine.

Les jumelages sont répartis en Inde, en Afri-

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Depuis 1935, Saint-Julien possède une Bibliothèque fondée par des personnes bénévoles. A l'origine elle n'était ni municipale, ni paroissiale.

Depuis 1972, elle est affiliée à l'association nationale Culture et Bibliothèque Pour Tous.

A sa fondation, elle possédait quelques romans mais surtout des documentaires sur les problèmes du travail et les lois sociales.

Au fil des années, la Bibliothèque s'est étoffée et transformée pour proposer des genres

de romans variés afin de répondre à la demande des lecteurs.

Située dans un local accessible et central près du Syndicat d'initiative et de la Mairie, elle compte environ 3.000 volumes, sans cesse renouvelés, pour adultes, adolescents et enfants.

Les jours et heures d'ouverture sont :
les dimanches de 9 h 30 à 11 h 45.
Et en période estivale :
les mercredis de 17 h à 18 h.

Les bibliothécaires sont bénévoles, la bibliothèque étant indépendante sur le plan

communal.

Deux fois par an de nouveaux livres sont prêtés par le Centre départemental de Saint-Etienne.

Tous les 3 mois, quelques livres sont achetés suivant les possibilités financières.

Les seules ressources proviennent des prêts de livres plus une subvention municipale pour aider au paiement des charges locatives.

Il serait souhaitable que les habitants de Saint-Julien témoignent de plus en plus d'intérêt à cette association, ce qui serait un encouragement pour les responsables et permettrait d'améliorer l'équipement et les services proposés.

LE GROUPE CHORAL

Une association dynamique

Certes les activités chorales dans notre cité ne datent pas d'hier, mais la constitution en Association Loi Juillet 1901 ne remonte qu'à 1955.

Depuis cette époque, le "Groupe Choral", présidé par Mr Jean DELFORGES et dirigé par Mme GATTET-BANCEL, a connu des fortunes diverses, mais s'est toujours efforcé de maintenir une structure vivante d'animation au service de la Commune.

L'Association est indépendante, mais entretient d'excellentes relations avec les institutions type "A Cœur Joie", "Chanson Contemporaine", etc... ainsi qu'avec les autres Sociétés locales et les Chorales voisines.

Elle compte actuellement une trentaine de membres animés du désir de chanter ensemble, dans une chaleureuse ambiance de

camaraderie.

Le répertoire est volontairement varié pour satisfaire tous les goûts, allant de la Renaissance à la chanson actuelle, en passant par les Negro Spirituals et les grands Classiques. Les ressources financières sont constituées par les cotisations (modiques) des membres, les recettes éventuelles des manifestations : Concert annuel, Concours de belote..., et une subvention communale.

Les dépenses sont considérablement réduites grâce à l'obligeance de notre Directrice qui met gracieusement sa demeure à notre disposition pour les répétitions, nous évitant ainsi des frais d'intendance non négligeables, ce qui nous permet de consacrer le disponible à l'achat de partitions, hélas toujours plus onéreux.

Chaque année, un Concert est prévu au printemps, ainsi qu'une participation à la Messe de Minuit ; par ailleurs, le concours de notre Société est fréquemment sollicité pour des manifestations d'ensemble réunissant les Chorales voisines ou d'autres groupes musicaux, cette année par exemple : les Rencontres Musicales de BOURG-ARGENTAL le 7



Octobre, le Week-End Choral Régional les 18 et 19 Novembre, un grand Concert au profit des personnes âgées les plus démunies, début Décembre à CONDRIEU réunissant plus de 400 choristes.

Les répétitions de notre Chorale ont lieu le Samedi en fin d'après-midi (18 h 30), au domicile de Mme GATTET-BANCEL à la Condamine ; les personnes désireuses de nous rejoindre y sont cordialement invitées, il n'est pas nécessaire de connaître la musique.

Le Président
J. DELFORGES

AMICALE DES ANCIENNES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIVÉE

L'Amicale des anciennes Élèves de l'École Privée existe depuis 1939.

Elle a pour but de soutenir moralement et financièrement l'école Privée ; de promouvoir et conserver des liens d'amitié et d'entraide entre les anciennes élèves.

En collaboration avec l'Amicale de garçons et le Sou des Écoles elle participe à l'organisation de l'arbre de Noël et à l'achat de jouets et friandises.

Chaque année une sortie regroupe les amicalistes pour une journée de plein air.

En fin d'année scolaire des voyages d'études sont offerts aux enfants de l'école privée avec

le concours des parents et professeurs.

De plus, les amicales consacrent chaque année une somme d'argent destinée à l'achat de matériel éducatif et jeux d'éveil pour les plus jeunes.

Tout cela nécessite des moyens financiers : les cotisations des membres, subvention municipale, etc.

Il serait bon que les jeunes ayant fréquenté l'École privée viennent renforcer les rangs de nos adhérents, afin de nous aider à maintenir nos services.

JUMELAGE

MOUTHE, SAINT-JULIEN deux villages qui se ressemblent mais aux caractères bien différents.

Situons tout d'abord géographiquement MOUTHE :

- le Doubs y prend sa source
- dans le sud du département du DOUBS (25) à 40 kms de PONTARLIER
- à la limite du département du JURA (39)
- à la frontière avec la SUISSE

Pour y aller il faut traverser les villes suivantes : LYON, BOURG-EN-BRESSE, LONS LE SAUNIER, CHAMPAGNOLE.

Nos deux villages se ressemblent par certains points. MOUTHE, comme SAINT-JULIEN, est une commune rurale de moyenne montagne qui compte environ 900 habitants, située à une altitude de 950 mètres. Les activités traditionnelles y sont l'élevage pour la production laitière en grande partie transformée en comté, et le bois (travaux forestiers, scieries)

pour les meubles et la construction.

La vie associative y est très développée ; nous avons eu l'occasion d'apprécier leur sympathique et performante fanfare. Le nombre d'associations est un peu plus faible que chez nous du fait du regroupement d'activités. Citons deux exemples : l'association sportive qui regroupe la pratique de différents sports (foot, tennis, ski...) ; le comité des fêtes qui s'occupe de l'animation du village.

Parmi les différences entre nos deux communes la plus importante est le climat. Plutôt continental, il fait de MOUTHE un des lieux les plus froids de France, en hiver. Par conséquence, la neige tombe en abondance sur ce plateau et le tourisme s'y est fortement développé en s'axant sur la pratique du ski de fond. Du fait des possibilités d'accueil collectif et de la proximité d'une gare du TGV Paris-Lausanne, de nombreux parisiens y passent leurs vacances d'hiver. Nombreux sont aussi les enfants de la région lyonnaise à y partir en classe de neige

au centre d'accueil des PEP (Pupilles Enseignement Public). En plus du domaine skiable très étendu, ils y trouvent matériel et encadrement performants ainsi qu'une variété d'activités hors ski.

MOUTHE étant chef lieu de canton, on note une forte présence des services de la fonction publique (douane, gendarmerie de la route, gendarmerie de montagne, CEG, recette des impôts, maison de retraite).

L'idée d'un jumelage est née de la rencontre de conseillers municipaux de nos deux communes, qui ont, un soir d'hiver particulièrement rigoureux, parlé de leurs villages autour d'un verre de gentiane. Nous sommes géographiquement peu éloignés les uns des autres ; à l'accent près, nous parlons la même langue ; mais nous avons assez de différences pour que les rencontres soient enrichissantes.

La rencontre de 1989 n'ayant pu avoir lieu, les Pirailons attendent les Meuthiards au printemps prochain.

LES NOUVELLES CLASSES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Il y a un peu moins d'un an, à la demande de Mme GOUJET, alors institutrice de maternelle, a débuté un travail de groupe associant parents, institutrice et commune. MM. BOUJOT (architecte) et TATEOSSIAN (artiste plasticien), installés à Pélussin, ont été choisis pour leur expérience dans l'aménagement d'écoles. Ainsi, au printemps, je pouvais présenter au conseil municipal un projet de classe maternelle consistant à aménager la classe existante en créant trois espaces :

- un espace d'éveil de la motricité (mur à grimper, toboggan, labyrinthe, plan incliné, pont, escaliers) ;
- un espace de repos et de lecture (chambrette et mezzanine)
- un espace d'initiation et de jeu (petit théâtre, marchande) équipé de gradins.

Ayant l'approbation et la confiance de mes collègues conseillers, nous pouvions passer à la phase de réalisation. Ayant d'autre part envisagé l'abaissement des plafonds dans un souci d'économie de chauffage et de meilleure acoustique, c'est une réalisation d'ensemble qui devait débiter fin juin pour être achevée à la rentrée.

Ceux qui ont participé à ce projet peuvent être fiers et

satisfaits du résultat atteint, qui dépasse toutes les espérances. Je tiens à féliciter MM. BOUJOT et TATEOSSIAN. A partir des besoins exprimés, ils ont su créer une maternelle qui constitue un outil de travail unique pour l'enseignant et qui offre aux enfants un moyen d'éveil et de développement très riche en possibilités. Ils ont su aussi traiter l'ensemble des classes avec originalité et esthétique. Je me dois de souligner que nous n'aurions pas ce résultat sans le travail remarquable effectué par M. BERNARD (menuiserie) et M. REGEFFE (peinture) qui ont sacrifié tout ou partie de leur congé d'été pour que tout soit prêt à la rentrée.

Nous avons aujourd'hui une belle école, bien équipée et accueillante pour les enfants. Ce souci d'accueil traduit une volonté municipale pour le développement du village. En effet, par exemple, il ne suffit pas d'aménager une seconde zone artisanale, mais il faut prévoir qu'une entreprise amenant de nouveaux emplois amènera de nouveaux ménages. Pour ceux-ci les possibilités de scolarisation entreront en jeu dans leur choix de se fixer à Saint-Julien.

Pierre SCHMELZLE

*« Le premier jouet de l'enfant, c'est son corps
qui est à la fois cause, condition et moyen de développement. »*

Inst. officielles 77

En aménageant la classe, nous avons voulu donner plus d'espace avec le souci de respecter les besoins et les possibilités des enfants. Ainsi, la salle haute et vide a été structurée du sol au plafond en coins de vie :

- *des coins d'action engageant une motricité globale avec le toboggan, le mur à grimper, le mur échelle, les labyrinthes et la salle polyvalente ;*
- *Les coins "maisons et marchande" pour les jeux d'imitation ;*
- *Des coins calmes sur la mezzanine pour s'isoler, se reposer ou lire ;*
- *Un coin regroupement en gradins pour écouter dire ou faire dire ;*
- *Et le coin classe avec du mobilier adapté aux enfants.*

Le jeune enfant est désormais sollicité pour explorer et s'expérimenter dans les trois dimensions en fonction de son âge et de son intérêt.

Cette architecture est devenue avec les talents d'un artiste le château de l'école (comme le disent les enfants du C.P.).

Un nouveau cadre de vie pour les enfants de 2 à 6 ans.



L'aménagement de notre classe maternelle a reçu le **Premier Prix des Trophées FIBRA** (Filière interprofessionnelle du Bois Rhône-Alpes), dans la catégorie **Aménagement Intérieur**. Ce **Trophée 1989** sera remis officiellement à M. le Maire le 24 novembre prochain par M. Charles MILLON, Président du Conseil Régional.



CALENDRIER DES FÊTES

HIVER 89-90

Dimanche 19 novembre 89 ◆
Exposition du Club du 3ème Age

Dimanche 28 janvier 90 ◆
Repas des Anciens

Dimanche 3 décembre 89 ◆
Concours de Loto du Cercle Jeanne d'Arc

Dimanche 4 février 90 ◆
Concours de Belote du Club du 3ème Age

Samedi 9 décembre 89 ◆
Soirée familiale du Sporting Club Pirailon

Samedi 10 février 90 ◆
Concours de Coinche du Cercle Jeanne d'Arc

Dimanche 10 décembre 89 ◆
Concours de Belote du Syndicat d'Initiative

Dimanche 18 février 90 ◆
Concours de Belote de l'Ecole privée

Samedi 23 décembre 89 ◆
Arbre de Noël des deux écoles de St-Julien

Samedi 24 février 90 ◆
Soirée familiale du Sou des Ecoles

Dimanche 31 décembre 89 ◆
Réveillon de la St-Sylvestre du Sou des Ecoles publiques

Dimanche 4 mars 90 ◆
Concours de Belote de la Chorale

Dimanche 7 janvier 90 ◆
Concours de Belote de l'Union Musicale

Dimanche 18 mars 90 ◆
Concours de Belote du Cercle Jeanne d'Arc

Dimanche 21 janvier 90 ◆
Concours de Belote de la Société de Chasse

A ces dates, s'ajoutent différents bals publics qui auront lieu au cours de cet hiver.